

Relevé de décisions

Réunion plénière du Conseil de Quartier Belleville Saint-Maur Mercredi 17 octobre 2023 - Centre social du Picoulet

Rappel de l'ordre du jour :

- I) **Vote de dépenses d'investissement**
 - II) **Questions et échanges sur les actualités et des projets concernant le quartier**
 - III) **Débats sur des aménagements prévus dans le quartier et l'arrondissement**
-

Introduction de Jean-Pierre CORSIA, Adjoint au maire en charge de la démocratie participative et de la prospective, élu référent du conseil de quartier République Saint-Ambroise :

La prochaine réunion plénière aura lieu en début d'année 2024 et sera l'occasion de renouveler le groupe d'animation. En effet, les conseils de quartier sont constitués d'ateliers participatifs et d'une équipe d'animation chargée de préparer les réunions plénières, coordonner les activités des ateliers et voter les dépenses de fonctionnement. L'équipe d'animation est élue pour un mandat d'un an renouvelable deux fois. Si des habitants sont motivés pour rejoindre le groupe d'animation, ils peuvent présenter leur candidature en écrivant à démocratielocale11@paris.fr.

A la demande des conseiller.ères de quartier, la mairie va mettre en place une évaluation des pratiques des Conseils de Quartier. Un intervenant extérieur sera chargé d'accompagner cette évaluation et aura pour objectif de définir ce qui fonctionne bien et ce qui est à améliorer dans le fonctionnement actuel des conseils de quartier. Un Inter-conseil de quartier sera mis en place pour commencer à réfléchir et faire des propositions.

Introduction de Joëlle Morel, Adjointe au Maire en charge du commerce, de l'attractivité économique et de l'emploi, élue référente du conseil de quartier Belleville Saint-Maur :

Joëlle Morel remercie les personnes présentes qui sont nombreux et nombreuses et notent la participation de visages nouveaux. C'est une bonne idée de faire cette réunion dans ce lieu important du quartier qu'est le Centre social Le Picoulet. Elle invite le public à y venir souvent et à rencontrer les personnes qui y travaillent et le fréquentent.

I) Vote de dépenses d'investissement

1) Installation de bancs dans le quartier

Suite à une forte demande des habitants et au constat d'un manque d'assises et de bancs dans le quartier, les conseiller.ères ont réalisé une marche exploratoire au mois de juin, accompagnés par un agent de la Direction de la Voirie et des Déplacements. L'objectif était de déterminer des emplacements où la pose de bancs était techniquement possible. Le conseil de quartier propose ainsi l'installation de trois bancs :

- Rue Vaucouleurs à proximité de la crèche municipale
- A l'angle des rues Saint-Maur et Fontaine au Roi en face du magasin Aldi
- Devant le mur de street-art rue de la Fontaine-au-Roi

Le conseil de quartier soumet au vote cette dépense de 6000€ sur son budget d'investissement.

- **Réponse de Jean-Pierre CORSIA, Adjoint au maire en charge de la démocratie participative et de la prospective, élu référent du conseil de quartier République Saint-Ambroise :**

Il y a une pénurie de matières premières, ce qui explique le retard pour certaines poses de bancs. Il précise, suite à une question posée, que la Mairie est chargée de l'entretien.

➤ **Intervention de conseillers de quartier :**

Une personne propose de mettre une plaque « Financé par le Conseil de quartier » lorsque ces bancs seront installés.

La dépense est votée à l'unanimité

2) Achat d'instruments de musique pour le conservatoire rue Duranti et l'annexe rue Piver

Afin de soutenir deux projets d'éducation musicale, le conseil de quartier propose de financer sur son budget d'investissement l'achat d'un violon pour l'atelier *Des petits violons de l'Opéra* et 15 djembés pour un nouvel atelier de percussions africaines. Le montant total de la dépense est de 3572€

➤ **Intervention de Knut JACQUES, directeur du conservatoire :**

Il remercie les conseillers de quartier pour leur invitation et leur soutien. Pour préciser le projet « Petits violon » est un accompagnement d'une classe passerelle à l'école Parmentier. Les élèves apprennent le violon et le conservatoire a un partenariat avec l'opéra Bastille au sein duquel les enfants bénéficient de cours. Ils ont besoin de violons à leur taille d'où ce financement.

Le deuxième projet s'inscrit dans la politique globale du conservatoire pour le quartier. Le conservatoire a vocation à accueillir tout le monde et notamment celles et ceux qui n'entreraient pas naturellement dans un tel lieu... Le conservatoire travaille en ce sens avec l'équipe de développement local, les hôtels sociaux du quartier et les écoles. Des jeunes sont déjà venus pour s'initier à la percussion. Cet atelier sera animé par Guy, un professeur et résident du quartier.

➤ **Intervention de Guy, professeur au conservatoire :**

Il explique qu'il a déjà mené projet intergénérationnel avec les enfants de la maternelle Piver, et des adolescents qui jouaient dans le square Jules Verne l'été. L'idée est de s'adresser à ce public qui ne fréquentent pas aller au conservatoire. Les percussions sont de bons instruments pour commencer et s'initier à la musique.

La dépense est votée à l'unanimité.

II) Questions et échanges sur les actualités et des projets concernant le quartier

1) Bilan du plan de propreté

Le plan de propreté n'est pas abouti et n'a pas été livré. Pour rappel, les conseiller-ères de quartier avaient participé à sa refonte en 2022.

Les conseiller-ères de quartier ont toutefois rencontré les agents de la DPE lors d'un petit-déjeuner d'échanges le 12 octobre 2023. Les équipes de la propreté travaillent beaucoup et sont confrontées à des problèmes de recrutements et d'effectifs. La rencontre s'est poursuivie avec une marche exploratoire. Les habitants ont pu constater les incivilités et les mauvais comportements dans le quartier. L'application *Dans Ma Rue* est un bon outil que les habitants sont incités à utiliser.

➤ **Interventions d'habitants :**

- La rue Edouard Leckroy est un point noir du quartier en terme de propreté.
- Colombe Brossel, ancienne adjointe à la Maire chargée de la propreté avait parlé d'un projet d'un référent propreté par quartier, il est demandé où ce projet en est?

➤ **Réponse de Joëlle Morel, Adjointe au maire en charge du commerce, de l'attractivité économique et de l'emploi, élue référente du conseil de quartier Belleville Saint-Maur :**

La gestion de la propreté est plus territorialisée qu'à la mandature précédente . Il y a toujours des améliorations à avoir mais cela fonctionne mieux. Sur la question de référent par quartier, elle indique ne pas avoir d'informations et qu'elle se renseignera.

2) Nuisances Sonores

Les conseiller-ères de quartier mobilisés sur ce sujet ont assisté à un atelier « Bruits » le 27 juin dernier organisé par Anne Souyris, Maire-Adjointe en charge de la santé de l'époque. Au cours de cette rencontre, un Plan d'Amélioration de l'Espace Sonore a été présenté. Il préconise notamment un comité local du bruit.

➤ **Réponse de Jean-Pierre CORSIA, Adjoint au maire en charge de la démocratie participative et de la prospective, élu référent du conseil de quartier République Saint-Ambroise :**

Le comité local du bruit est à l'étude mais il est précisé qu'il ne faudrait pas empiler les dispositifs par rapport à la commission de régulation de débit de boisson. Sur ce sujet, une rencontre a eu lieu avec BruitParif pour faire un retour sur l'expérimentation menée à Paris Centre. Le problème est que ces appareils ciblent d'où vient le bruit mais ne peuvent identifier l'auteur. Ils sont donc utiles pour un diagnostic général mais pas pour réprimer les établissements à l'origine des nuisances.

➤ **Intervention d'une conseillère de quartier :**

Cela peut tout de même avoir un sens d'avoir ce comité. Le Maire sera sollicité sur ce sujet.

Un débat s'engage sur les nuisances sonores dans le quartier. Joëlle Morel confirme que ce sujet des nuisances sonores touchent tous les quartiers de l'arrondissement. Il existe d'ailleurs un comité inter conseil de quartier qui travaille sur ces sujets qu'elle a rencontré régulièrement. Ce comité a d'ailleurs rédigé un livre blanc qui a été présenté à Anne Souyris, adjointe Paris à la santé environnementale. Anne Souyris est remplacée par Anne Claire Boux. Elle conseille de prendre contact avec son cabinet pour obtenir un nouveau rendez-vous.

3) Plan de circulation

Ce plan n'est pas finalisé car en attente d'arbitrage sur certaines rues. Les conseillers de quartier souhaitent être consultés avant la validation finale.

➤ **Intervention de Luc LEBON, Adjoint au Maire en charge de l'espace public et des sports :**

La Mairie souhaite s'assurer que l'apaisement prévu sur la rue Oberkampf ne conduise pas à un report de la circulation sur le boulevard de Belleville. La priorité dans le cadre d'Embellir Votre Quartier est de casser le trafic sur la rue Fontaine au roi sur laquelle on compte 6000 véhicules/jours. L'objectif est de végétaliser cette rue comme la rue Moulin Joly et de créer une vélorue sur la rue du Faubourg du temple pour apaiser le trafic.

4) Résultats des votes pour le Budget Participatif

Cinq projets sont lauréats de l'édition 2023 du Budget Participatif dont deux qui concernent spécifiquement le quartier Belleville Saint Maur. Il y eu 7500 votes cette année :

- **Des rues apaisées et agréables (400 000 euros) ;**

- ❖ Garage à trottinette et vélo devant les écoles du 11eme
- ❖ Des jets d'eau, des robinets et des fontaines
- ❖ Ajouter des places à vélo rue Paul Bert
- ❖ Installer une aire de stationnement vélo devant le parc Titon

- ❖ Ajout d'un passage piéton rue Paul Bert
 - ❖ Sécuriser le carrefour rue Sedaine / Saint-Sabin
 - ❖ Rendre le 11e plus confortable (installation de bancs)
 - ❖ Des passages piétons rue Amelot
- **Profiter des squares et de la nature dans le 11e (800 000 euros) ;**
- ❖ Repenser le square Louis Majorelle
 - ❖ Des tables de ping-pong plus nombreuses et plus belles
 - ❖ Aplanir et refaire la pelouse du parc TITON - Paris 11e
 - ❖ Rénovons les toilettes des squares du quartier Nation Alexandre Dumas
 - ❖ Embellir le square Bréguet Sabin
 - ❖ Protégeons ensemble les oiseaux de Paris
 - ❖ Éduquer à la Nature
- **Un 11e solidaire et attractif (1 500 000 euros) ;**
- ❖ Une voiture pour l'accompagnement des personnes sans abri
 - ❖ Un ascenseur à l'école Roquette
 - ❖ Un local de rangement fermé pour favoriser le sport inclusif dans le 11e
 - ❖ Des quartiers Handi-Accueillants
 - ❖ Soutenir le réemploi pour un 11ème plus durable et plus solidaire
- **Plus de sport et de loisirs à Belleville (projet en QPV - 620 000 euros) ;**
- ❖ Rénover et équiper le Gymnase Berlemont
 - ❖ Rénovation de l'aire de jeux du square Jules Verne
- **Un quartier Belleville Fontaine au Roi dynamique et résilient (projet en QPV – 1 560 000 euros).**
- ❖ Diversifier l'activité commerciale dans le 11ème
 - ❖ De belles cours pour les écoliers de Belleville

5) **Projet de Halle Alimentaire**

Les conseiller-ères de quartier souhaitent savoir où en est le projet d'une halle alimentaire rue de l'Orillon.

- **Réponse de Joëlle Morel Adjointe au maire en charge du commerce, de l'attractivité économique et de l'emploi, élue référente du conseil de quartier Belleville Saint-Maur :**

C'est un engagement fort de la mandature, projet par ailleurs déposé au budget participatif et qui a bénéficié d'une subvention complémentaire. La Mairie du 11e a pour projet de créer une Halle alimentaire durable dans un local de 733 m2 situé au 32 rue de l'Orillon. Des travaux importants seront réalisés avec notamment la création d'une verrière pour avoir de la lumière naturelle. En ce sens, un appel à candidatures a été lancé en septembre dernier pour permettre à des structures intéressées par le projet de candidater. Cet appel est encore en cours jusqu'à la fin de la semaine. Le projet doit être conforme à une ou plusieurs thématiques de l'alimentation durable et solidaire, proposer de la vente au détail de produits et une offre de restauration à consommer sur place et/ou à emporter. Ensuite, une commission de sélection sera organisée en présence des élus de la Mairie du 11e, de la Ville de Paris, du GIE Paris Commerces et de Paris Habitat.

- **Intervention d'une conseillère de quartier :**

Ce serait bien que le conseil de quartier participe aussi au jury.

6) **Incendie du gymnase Berlemont : quelle continuité d'activité ?**

➤ **Intervention de Luc LEBON, Adjoint au Maire en charge de l'espace public et des sports :**

À la suite de l'incendie du gymnase Berlemont qui s'est produit au début de l'été, une réunion a été organisée avec les associations disposant de créneaux, annuels ou pour l'été 2023 uniquement. Cette réunion a permis de faire un premier état des lieux des informations à disposition, et d'organiser le relogement des créneaux de l'été : à Fontaine-au-Roi et dans le gymnase du lycée Voltaire, l'équipe éducative ayant accepté – et nous les en remercions de nouveau – de mettre à disposition cet équipement pendant l'été. En ce qui concerne les créneaux annuels, la tâche a été plus ardue du fait que l'ensemble des équipements sportifs de la Ville sont remplis. La Mairie a pu reloger des créneaux d'Aïkido au LCR Morand moyennant l'achat de tatamis par la DJS. Pour le reste, la Mairie a principalement investi des créneaux autonomes – c'est-à-dire après 22h en semaine et après 18h le week-end. Il a été également demandé à quelques structures de réduire leur créneau d'une demi-heure pour permettre l'accueil d'activités sportives se tenant auparavant à Berlemont. La situation n'est pas encore pleinement stabilisée mais nous nous en approchons, tout en gardant à l'esprit que les solutions proposées restent insatisfaisantes pour plusieurs associations. A ce jour, les services travaillent au projet de rénovation du gymnase. Un premier chiffrage a été réalisé, les services doivent l'affiner. En parallèle, l'Etat s'est engagé à dédommager les collectivités territoriales touchées par les émeutes. Aussi, la Ville attend une réponse de l'Etat et des moyens qu'il compte engager. Par ailleurs, la Mairie a demandé à la DJS d'installer un panneau d'affichage devant le gymnase dès que l'on aura des informations pour que les passants puissent avoir les informations. Enfin, comme il s'agit d'un incendie criminel les procédures judiciaires sont en cours.

III) Débats sur des aménagements prévus dans le quartier et l'arrondissement

Promenade de l'est parisien

→ **Présentation du projet par une conseillère de quartier :**

Ce projet concerne les quartiers République Saint-Ambroise et Bastille Popincourt. Toutefois il suscite de fortes interrogations et une mobilisation de la part d'habitant du 11^e. Il s'agit d'un projet de mandature visant à réaménager l'axe de Bastille à Stalingrad. Les conseils de quartier avaient fait des propositions durant l'année 2022 sans retour de la mairie. Une réunion publique a été organisée le 11 mai 2023 pour présenter le projet dont les objectifs sont :

- Traiter le boulevard Jules Ferry de façade à façade avec :
 - Un apaisement de la circulation et la création de vélo-rue
 - L'élargissement des trottoirs et le terre-plein central
 - Le renforcement des espaces végétalisés et en créer de nouveaux (4000m2 supplémentaires)
- Assurer une déambulation piétonne du Nord au Sud sur les terre-pleins centraux avec
 - La dépose des clôtures des squares
 - Le repositionnement des aires de jeux pour assurer la sécurité des enfants
 - Des aménagements pour de nouveaux usages
- Repositionner les stèles commémoratives des attentats de 2015

A la suite de cette réunion, trois ateliers de travail étaient prévus pour approfondir la réflexion, Deux ont eu lieu mais les travaux devaient commencer en septembre 2023. L'association « Sauvons Jules et Richard »

s'est créée et une pétition en ligne contre le projet a atteint les 5 000 signatures. La première démarche de l'association était de sensibiliser les habitants à ce projet.

Les principales inquiétudes concernent la dépose des grilles dont la déclaration préalable de travaux a été déposée cet été. Elles forment des haies végétales qui accueillent une biodiversité riche. Le repositionnement des aires de jeux pose aussi question car dans le projet présenté les enfants n'auraient pas la place pour courir. Enfin les commerçants sont inquiets car ces boulevards sont des axes de circulation qui leur sont utiles pour les livraisons notamment. Une réunion a été organisée entre le Maire, la LPO et France Nature environnement qui a déposé un recours contre le projet.

La dépose des grilles est pour l'instant suspendue et une concertation va se poursuivre ce projet.

➤ **Réponse de Luc LEBON, Adjoint au Maire en charge de l'espace public et des sports :**

Beaucoup de choses sont dites et ne sont pas vraies depuis la présentation de ce projet. Les enfants ne seront pas parkés puisque le projet prévoit justement l'agrandissement et la rénovation de plusieurs aires de jeux.

La Mairie porte un projet de cheminement du Nord au Sud de ces boulevards et la dépose des grilles latérales permettra de limiter les mésusages connus actuellement dans ces espaces. Pour ce qui est des vélorues, elles permettent de rééquilibrer les usages entre les voitures et les vélos. Les voies seront réservées aux dessertes locales : riverains, livraison des commerces et bien sûr véhicules d'intervention d'urgence qui resteront prioritaires.

Aussi, ce projet comporte la reprise des pieds d'arbres sur le marché Popincourt qui est une demande des habitants.

Il est désormais essentiel que la concertation se poursuive avec les riverains, les usagers des boulevards et les associations, collectifs et Conseils de Quartiers concernés. C'est pourquoi de nouvelles réunions publiques, des ateliers de concertation et des marches exploratoires, seront prochainement organisées. Dès lors que le calendrier sera fixé, les dates seront naturellement communiquées.

La réunion se conclut par un pot amical